



La revue universitaire des Sciences de l'Éducation

Assempe



Éditions Universitaires
de Côte d'Ivoire

ISSN 0258 5774

N°7 - Décembre 2016

ASSEMPE

"Promouvoir et diffuser la recherche en éducation"

ADMINISTRATION

Revue semestrielle des Sciences de l'Éducation créée en 1974, éditée par EDUCI (Université FHB de Cocody).

REDACTEUR EN CHEF : Dr. KEI MATHIAS, IREEP Université Felix Houphouët Boigny

COMITE SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE

Pr Aka Adou, (Pr Titulaire, Université FHB de Cocody, Côte d'Ivoire)

Pr .FADIGA KANVALY (Pr Titulaire, Ecole Normale Supérieure, Abidjan)

Pr NDA PAUL (Pr Titulaire, Ecole Normale Supérieure, Abidjan, Côte d'Ivoire)

Pr.KOUDOU OPADOU (Pr Titulaire, Ecole Normale Supérieure, Abidjan, Côte d'Ivoire)

PR GBONGUE (Maître de Conférences, IPNETP Abidjan)

Pr. ASKA KOUADIO (Pr Titulaire, Université FHB de Cocody, Côte d'Ivoire)

Pr ZINSOU MICHEL (Maître de Conférences, Université FHB de Cocody, Côte d'Ivoire)

Pr YAPO YAPI (Pr Titulaire, Ecole Normale Supérieure, Abidjan, Côte d'Ivoire)

COMITE SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL

Pr LILIANE PORTELANCE (UQTR, Canada)

Pr GEORGES KPAZAI (Université Laurentian, Canada)

Pr CHRISTIAN DEPOVER (Professeur Université du Hainaut à Mons de Belgique)

Pr JOSE LUIS WOLFS (Professeur, Université Libre de Belgique)

Pr. NACUZON SALL (Pr Titulaire, Université CAD, Dakar, Sénégal)

COMITE DE REDACTION

Dr. ANON NGUESSAN, Dr GBAYORO ZEREGBE, Dr YEO SOUNGARI, Dr ETIEN ASSOA, Dr NDEDE FLORENCE.

Contact : ASSEMPE

IREEP (Institut de Recherches d'Expérimentation et d'Enseignement en Pédagogie, Université Felix Houphouët Boigny de Cocody)

08 BP 42 Abidjan 08

Tel: 225 06 00 23 91/225 44 05 96 48/ 225

01 20 36 66 / 225 05 52 96 43/03010597

E-mail: revueireep@yahoo.fr

ISSN 0258 5774/ Dépôt légal N°404

SOMMAIRE

Modélisation de pratiques de classes de sciences en CM2 dans le prolongement de l'étude OPERA Mouhamadoune SECK.....	5-32
Pour une indépendance économique des auditrices des Institutions de Formation et d'Éducation féminine (IFEF) de Côte d'Ivoire Tchimou D. Madeleine, Kpazaï Georges.....	33-57
Carte scolaire et résilience des populations dans le nord est de la côte d'ivoire APHING-KOUASSI N.G., Kobenan Appoh Charlesbor, NANDOH Aboué Louis.....	58-76
Microviolences et incidents à l'école : les violences scolaires comme symptômes de la crise d'un modèle éducatif Mamadou Lamine COULIBALY.....	77-99
Représentation cognitive des instituteurs ivoiriens pour un enseignement de qualité : quelle compétence ? DJELLE OPELY Patrice-Aime.....	100-115
Les changements climatiques : analyses du savoir à enseigner dans les programmes de physique et chimie au premier cycle de l'enseignement secondaire en Côte d'Ivoire. Kouamé NGUESSAN.....	116-138

POUR UNE INDÉPENDANCE ÉCONOMIQUE DES AUDITRICES DES INSTITUTIONS DE FORMATION ET D'ÉDUCATION FÉMININE (IFEFF) DE CÔTE D'IVOIRE

Tchimou D. Madeleine¹ et Kpazai Georges²

1- Professeure au Département d'éducation et pédagogie ; Faculté des sciences de l'Éducation, Université du Québec à Montréal (PQ), Canada.
Tchimou.madeleine uqam.ca

2- Professeur agrégé à l'École des sciences de l'activité physique ; Faculté de la santé, Université Laurentienne, Sudbury (ON), Canada. gkpazai@laurentian.ca

RÉSUMÉ

Cet article, qui s'inscrit dans une perspective de « *thinking outside the box* », porte sur le processus d'autonomisation économique des femmes et filles formées dans les Institutions de Formation et d'Éducation Féminine (IFEFF) de Côte-d'Ivoire. La question de recherche que les auteurs tentent d'instruire est la suivante : « *Quels sont les besoins de formation en vue d'une indépendance économique des auditrices des IFEFF de Côte d'Ivoire ?* ». Pour répondre à cette question de recherche, 19 actrices du tissu socio-économique ivoirien, volontaires, ont participé à des entrevues individuelles et de groupe. Trois grandes perspectives pour une indépendance économique des auditrices, issues des résultats, sont présentées et discutées.

Mots-clés : Analyse de besoins ; Curriculum ; Éducation féminine ; formation qualifiante.

ABSTRACT

This article, which is rooted in a "thinking outside the box" perspective, focuses on the process of economic empowerment of women and girls trained in the Ivory Coast's Institutions de Formation et d'Éducation Féminine (IFEFF). The research question that the authors attempt to investigate is "What are the training needs for the economic independence of IFEFF auditors in Côte d'Ivoire?" To answer the research question, 19 actresses of the socio-economic fabric of Ivory Coast, volunteers, participated in individual and group interviews. Three main perspectives for an economic independence of the auditors, resulting from the results, are presented and discussed.

Keywords: Needs analysis; Curriculum; Women's education; skills training.

INTRODUCTION

L'éducation et la formation, de nos jours, participent au développement économique et social de toutes les sociétés modernes (Haïfa et Mbrouka, 2015). En plus d'être un droit humain, elles sont des catalyseurs pour la création d'emplois, du développement durable, de l'éradication de la pauvreté et de l'égalité des sexes (Kouakou et Kablan, 2015). C'est fort de cette connaissance que les autorités politiques de la Côte d'Ivoire ont fait de l'éducation et de la formation une priorité de l'action gouvernementale dès après l'indépendance en 1960 (Kouakou et Kablan, 2015). La démocratisation de l'éducation scolaire a été perçue, à l'époque, comme une nécessité incontournable pour permettre au jeune État nouvellement indépendant de disposer de ressources humaines qualifiées capables de contribuer à l'édification nationale. D'importants investissements ont été entrepris pour développer de nouvelles structures d'accueil afin de faire face à la demande sociale accrue de scolarisation. Ainsi vers les années 90, le taux de scolarisation qui s'élevait à 72 % faisait de la Côte d'Ivoire le pays de la sous-région Ouest Africaine ayant un des forts taux de scolarisation (Bamba, 1996 ; Tchimou, 2008).

L'un des aspects le plus remarquable de la démocratisation scolaire réside dans le fait qu'elle ait permis aux filles d'accéder à l'école au même titre que les garçons. Toutefois des études révèlent que le taux de scolarisation des filles était plus bas comparativement à celui des garçons, car elles étaient moins nombreuses à participer à cette éducation de type formel (Akroman, 1989 ; Bah, 2015; Tchimou, 2000). De plus, ces études indiquent qu'au-delà du taux bas de participation à l'instruction scolaire, les filles seraient les plus nombreuses à abandonner précocement leurs études. Ainsi, sur 1 000 filles entrant au cours préparatoire première année (CP1), seulement 860 atteignent la sixième année du primaire. Ce qui équivaut à une déperdition de 140 filles, soit 14% sur 5 ans. À *contrario* chez les garçons, sur 1 000 entrant au même niveau, 914 parviennent à la sixième année du primaire, soit une déperdition de 86 garçons ou un taux de 8,6 % (Akroman, 1989).

L'éducation ou la formation d'un peuple étant un processus socio-historiquement situé (Lê Thanh, 1971), ce texte jette d'abord un bref regard rétrospectif sur l'éducation en général et sur l'évolution des IFEF de Côte d'Ivoire en particulier. Il rend ensuite compte de la formation actuellement offerte dans ces institutions ainsi que son impact au regard de la qualification professionnelle de la clientèle-cible.

1.1. Contexte

1.1.1 *Bref détour historique sur les IFEF*

Il faut dire que le système éducatif ivoirien est influencé par l'héritage colonial à bien des égards (Kouakou & Kablan, 2015). À l'époque où l'éducation scolaire s'adressait exclusivement aux garçons, l'éducation de la grande majorité des filles et des femmes de Côte d'Ivoire se faisait dans le cadre de l'éducation populaire (M'Badialla-Cissé, 1996), à travers des structures non formelles (Unesco, 1995),

désignées sous le vocable de « Foyer de la Femme ». L'objectif initial de ces centres était de faire des auditrices de bonnes épouses et de bonnes mères et dans cette optique la formation se limitait à des rudiments de lecture, d'écriture et de calcul ainsi que des arts ménagers (Bah, 2015 ; Bamba, 1996 ; Kouassi, 1996; Tchimou, 2000).

Depuis la date de leur création, ces institutions ont été gérées par divers ministères et ont connu différentes appellations : « *Foyers de la Femme* », « *Foyers Féminins* », « *Instituts Féminins* » et maintenant, « *Institutions de Formation et d'Éducation Féminine* » (Bamba, 1996 ; Tchimou, 2000). En dépit de leur évolution, particulièrement avec l'arrivée massive des filles déscolarisées dans les années 1970, les contenus de formation n'ont pas véritablement évolué. Jusqu'en 1986 ces contenus ont continué à se cristalliser autour des matières telles que l'alphabétisation, la puériculture, les arts ménagers (la cuisine, la couture, le crochet, le tricot, l'économie domestique, l'hygiène générale, etc.). À cette époque, l'alphabétisation était l'activité dominante car elle drainait à elle seule plus de 60 % des effectifs et occupait 50 % du volume d'enseignement (Kouassi, 1996 ; M'Badialla-Cissé, 1996).

1.1.2 La situation actuelle de la formation dans les IFEF

Comme il est possible de le constater, l'accès des filles au système d'enseignement formel n'a pas remis en cause l'existence des foyers féminins d'alors, devenus depuis 1993 les IFEF (Tchimou, 2000) et qui continuent d'assurer l'éducation féminine, toujours dans un cadre non formel sous la tutelle de l'autorité ministérielle appelée aujourd'hui Ministère de la Promotion de la Femme de la Famille, et de la Protection de l'Enfant. Déployées sur l'étendue du territoire, les IFEF au nombre de 117 à ce jour (Gouvernement de Côte d'Ivoire, 2014), sont toujours implantées en milieux urbains et semi-urbains comme par le passé. Jadis donnée par des animateurs et monitrices formés sur le tas, la formation des femmes dans ces institutions est désormais assurée par un personnel essentiellement féminin, spécialisé en éducation des adultes. Ce personnel est composé à ce jour de 480 maîtresses et maîtresses adjointes d'éducation permanente, toutes formées à l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS) d'Abidjan (Gouvernement de Cote d'Ivoire, 2014).

1.1.2.1 Le public-cible

La clientèle des IFEF est de nos jours constituée de femmes adultes et de jeunes filles analphabètes et/ou déscolarisées et aussi de quelques femmes lettrées. L'expression «jeunes filles déscolarisées» désigne toutes les filles qui, pour diverses raisons, ont été exclues du système scolaire conventionnel. Elles constituent actuellement le plus gros contingent de la clientèle des IFEF, car elles représentent plus de 80 % de l'ensemble des effectifs. Les IFEF situées dans les grandes agglomérations telles qu'Abidjan, connaissent des affluences record à chaque rentrée des classes et le taux annuel de fréquentation dans les IFEF a considérablement varié selon les années et les circonstances.

De 1995 à 1997 : 33 000 auditrices dont 90% de déscolarisées et 10% d'analphabètes ont fréquenté les IFEF. Le taux de fréquentation a connu par la suite, une chute importante durant les années 1999 et 2000 pour se situer autour de 15 000 auditrices. Les études du CIREs (2013) et ROCARE (2006) attribuent cette baisse de taux de fréquentation à la situation d'instabilité sociopolitique à laquelle était confrontée la Côte d'Ivoire avec toutes les conséquences humanitaires, sociopolitiques et économiques qui en ont résulté. L'étude du CIREs souligne à ce propos que seulement 62 institutions sur environ 90 ont pu fonctionner durant la période de la guerre (CIREs, 2013). Des informations plutôt récentes indiquent que de novembre 2013 à juillet 2014, 1 446 femmes, ont bénéficié des prestations des IFEF (Bah, 2015)

1.1.2.2 Les nouveaux objectifs des IFEF

« Former et éduquer la population féminine des IFEF afin d'assurer son intégration et sa pleine participation au développement économique et social du pays » (DIFEF, 2011).

Par rapport à ces nouveaux objectifs, les programmes des IFEF se déclinent en deux profils de formation :

1) La formation de longue durée (3 ans)

Cette formation s'adresse aux auditrices régulièrement inscrites à l'IFEf. Elle est sanctionnée par un examen de fin de formation à l'issue duquel les auditrices admises reçoivent une attestation délivrée par le Ministère de tutelle. Les contenus de la formation portent sur l'alphabétisation, l'éducation à la vie familiale (hygiène générale, environnementale et alimentaire, puériculture et planning familial, enseignement ménager, le savoir-vivre, l'économie domestique et l'éducation civique et morale) et des disciplines conduisant à la création d'activités génératrices de revenus (couture, pâtisserie, broderie, crochet).

2) Des initiatives ponctuelles.

Ces initiatives sont caractérisées par des sessions ponctuelles de formation ou *formation à la carte* pour les anciennes auditrices des IFEF. Ces sessions de formation, réalisées en dehors des IFEF, portent généralement sur :

- La maintenance et à la réparation de machines à coudre,
- La cordonnerie, la bijouterie, la gestion coopérative et de la comptabilité simplifiée (en projet) (Gouvernement de Côte d'Ivoire, 2015).

Si le but annoncé par les nouvelles autorités dirigeantes est de rompre avec le passé afin d'aider les femmes et les jeunes filles fréquentant les IFEF à prendre une part active « dans les sillons du renouveau ivoirien » (Gouvernement de Côte d'Ivoire, 2015), force est de constater que dans les faits, la traduction des objectifs dits nouveaux reconduit presque les mêmes contenus de formation que ceux du début de la création des IFEF en 1958, à savoir a) l'alphabétisation; b) l'éducation à la vie familiale (regroupant l'éducation sanitaire et nutritionnelle,

l'hygiène générale, la puériculture, l'économie domestique, la planification familiale) et c) les arts ménagers (la couture, la cuisine, la broderie le tricotage, la décoration, la pâtisserie).

Par ailleurs, au regard des activités habituellement privilégiées dans ces institutions, on constate un certain glissement de centre d'intérêt allant de l'alphabétisation vers la couture. Ce changement d'intérêt est vraisemblablement dû à l'orientation spécifiquement accordée à l'activité couture. En effet, les autorités dirigeantes des IFEF ont institué la couture comme activité dominante dans le programme de formation des auditrices et cette activité enregistre à elle seule, la participation de 87 % des effectifs contre 12% en alphabétisation. Environ 70 % du volume d'enseignement est désormais consacré à la couture alors qu'auparavant, c'était l'alphabétisation qui occupait le plus gros du volume d'enseignement (50 %) (Kouassi, 1996 ; Tchimou, 2000). Pour les responsables des IFEF, la couture serait, à terme, une activité génératrice de revenus, donc source d'autonomie financière pour les auditrices.

Bref, on constate qu'après plus d'un demi-siècle d'existence, le curriculum de formation des IFEF n'a guère évolué puisqu'il ne diffère pas tant de celui des auditrices du début de la création de ces institutions. Pourtant, le contexte actuel a fait l'objet d'importantes mutations à différents niveaux et n'est définitivement plus le même.

1.1.2.3 Quelques mutations observées

Des changements ont été, entre autres, enregistrés au niveau du public-cible des IFEF. De nos jours, ces institutions ne reçoivent pas que des femmes analphabètes, sa clientèle s'est majoritairement élargie aux jeunes filles déscolarisées et/ou peu scolarisées. Quoique l'alphabétisation garde encore toute son importance pour une bonne proportion de la population féminine globale (environ 65 %), la majorité des femmes et des filles qui fréquentent les IFEF, n'y vont certainement pas pour apprendre à lire et à écrire (Kouassi, 1996 ; Tchimou, 2000).

Par ailleurs, la période de conflit et de post conflit à laquelle la Côte d'Ivoire se trouve aujourd'hui encore confrontée n'a pas manqué de créer un contexte particulièrement vulnérable exigeant des stratégies innovantes pour rehausser la situation des ivoiriennes en matière de formation et d'insertion socio professionnelle, particulièrement les plus démunies en la matière (CIRES, 2013 ; Gouvernement de Côte d'Ivoire, 2014).

En outre, les profonds changements socio-économique, culturel, politique et technologique qui s'opèrent à travers le monde incitent vivement à repenser la formation de tous, singulièrement celle de la population féminine qui a fait et qui continue de faire encore, dans certaines régions du globe, l'objet de discrimination dans ce domaine (Solar, 1992, Wismer & Lior, 1994). En effet, des phénomènes comme la mondialisation, l'émergence de nouvelles technologies qui envahissent l'espace quotidien, la pauvreté qui, d'après Akossi (1994), CIREs (2013) et Delors (1996), frappe en premier lieu les femmes, nécessitent une adaptation constante

des ressources humaines. Par rapport à la formation des femmes, ces mutations exigent non seulement l'accessibilité accrue à la formation, mais également la révision continue du curriculum de cette formation.

Il est de plus en plus suggéré que les professionnels de la formation privilégient les curricula qui poursuivent le développement des compétences chez les femmes (ROCARE, 2006 ; Wismer et Lior, 1994). De plus, en dehors de toutes considérations familiales ou matrimoniales, il est à signaler que les femmes et les filles de ce 21^e siècle, qu'elles soient du tiers-monde ou issues des sociétés développées, paysannes ou citadines, désirent s'épanouir pour elles-mêmes. Elles peuvent en effet vouloir légitimement « sortir du cocon » dans lequel elles ont été enfermées pendant si longtemps et s'affranchir éventuellement de la dépendance du mari ou de la famille, voire même de la socialisation traditionnelle en général.

1.2. Problématique et question de recherche

Ainsi, face aux multiples mutations enregistrées, nonobstant la diversification de la clientèle qui fréquente désormais ces centres, malgré le souci de redéfinition de la vocation de ces institutions prônée par les autorités dirigeantes, les contenus du programme de formation des IFEF n'ont pas été révisés ; ils demeurent alors désuets et inadaptés au contexte actuel. Devrait-on présumer de nos jours encore, que les filles déscolarisées ou les femmes analphabètes qui choisissent l'IFEF comme lieu de formation, présentent les mêmes besoins ou sont encore animées des mêmes aspirations que leurs consœurs d'il y a plus de 50 ans ? En d'autres termes, est-ce que la formation actuelle dans les IFEF, cherchant à assurer la promotion sociale des femmes selon la nouvelle orientation des autorités dirigeantes, répond-elle véritablement aux besoins de promotion et d'épanouissement social des auditrices du 21^e siècle ? Autrement dit, il conviendrait d'identifier les types de formations susceptibles d'aider les femmes et les filles qui fréquentent ces institutions, à intégrer le marché du travail et à se réaliser économiquement.

La question de recherche que nous cherchons à instruire est donc la suivante : « Quels sont les besoins de formation en vue d'une indépendance économique des auditrices des IFEF de Côte-d'Ivoire ? »

Vu que la formation tient une place prépondérante dans le processus de construction et de développement des compétences professionnelles susceptibles de permettre adéquatement l'intégration d'une personne dans le tissu socio-économique, nous avons cherché au cours de cette étude à identifier les besoins de formation (Lapointe, 1992 ; Kaufman, 1979) – en termes de types de formation – à offrir aux auditrices des IFEF afin de favoriser leur intégration socio-économique ou leur indépendance économique.

2. CADRE MÉTHODOLOGIQUE

Cette étude de type exploratoire se veut principalement descriptive tout en s'inscrivant dans une perspective qualitative. L'entrevue individuelle semi dirigée

et le *Focus group* (groupe de discussion) ont été privilégiés comme principaux instruments de collecte de données de la recherche.

2.1. Les dimensions du cadre

De notre point de vue, l'identification de *l'écart* entre la *situation actuelle* (dépendance économique) des auditrices et la *situation désirée* (indépendance économique) de cette étude, passe nécessairement par l'étude du marché actuel du travail des femmes en vue de cerner les possibilités d'insertion professionnelle existantes dans le contexte impliqué. Ainsi, les outils de cueillette des données de l'étude ont été bâtis autour des trois dimensions du cadre ci-après :

- *Dimension 1* - Le marché actuel du travail des femmes en Côte d'Ivoire ;
- *Dimension 2* - Les spécificités de formation requises pour accéder à ce travail ;
- *Dimension 3*- Les types de formation attendus pour une insertion professionnelle.

Ces trois dimensions ou axes ayant orienté la recherche, proposent en effet des perspectives d'intégration professionnelle dont l'analyse peut permettre d'identifier l'écart (ou besoins de formation) en vue de la situation désirée de l'étude (autonomie économique) en faveur des auditrices.

2.2 La population cible de l'étude

Les femmes ivoiriennes intellectuelles et travailleuses d'Abidjan ont constitué les informatrices-clés de cette recherche (N = 19). Le critère principal de leur choix a été le fait qu'elles s'intéressent à la problématique femme/formation/emploi, en plus d'être elles-mêmes des femmes intellectuelles qui travaillent. Il s'agissait dans cette recherche de recueillir des données sur les possibilités d'insertion professionnelle des auditrices des IFEF en Côte d'Ivoire. Aussi avons-nous estimé que ces intellectuelles pouvaient fournir des informations avec un certain niveau d'analyse de la situation et du contexte en plus d'une connaissance du marché du travail. Les tableaux 1, 2, 3 et 4 suivants indiquent quelques caractéristiques importantes du profil sociodémographique des participantes de l'étude :

Tableau 1 : La répartition des participantes selon la tranche d'âge

Tranche d'âge	30 / 39 ans	40 / 49 ans	50ans et plus
Nombre de participants	7	9	3

Tableau 2 : La répartition des participantes selon le statut matrimonial

Statut matrimonial des participantes	Célibataires	Mariées		Divorcées	Veuves
		Civil	Traditionnel		
Nombre de participantes	2	12	2	2	1

Tableau 3 : La répartition des participantes selon le niveau d'étude

Niveau d'études des participantes	Niveau Supérieur	Niveau secondaire (enseignement technique et professionnel)
Nombre de participantes	8	11

Tableau 4 : La répartition des participantes selon la profession

Profession des participantes	Enseignantes					Services sociaux				Administration publique et privée		
	Présco	Prim	Secon	Sup	FPC	Med	Pharm	Sage fem	Puéricult	Adm Fp	Contro com	Gest rest
Nombre de participantes	1	2	3	1	1	2	1	4	1	1	1	1
Légende :												
Présco = Préscolaire						Med = Médecin						
Prim = Primaire						Pharm = Pharmacienne						
Secon = Secondaire						Puéricult = Puéricultrice						
Sup = Supérieur						Adm FP = Administratrice de fonction publique						
FPC = Formation professionnelle continue						Contro Com = Contrôleur de commerce						
						Gest rest = Gestionnaire de restaurant						

Sur la base de leurs expériences à la fois intellectuelle et professionnelle, ces femmes nous semblaient bien indiquées pour :

- Situer le travail actuel de la femme en Côte d'Ivoire ainsi que les formations spécifiques subséquentes requises ;
- Jouer en quelque sorte le rôle de « critiques » de la formation des IFEF ;
- Apparaître un peu comme des promotrices de certaines orientations « scolaires » et professionnelles en faveur des Ivoiriennes en général et des auditrices des IFEF en particulier.

Tableau 5 : Les catégories d'emplois recensées

Catégorie A Emplois de types traditionnels	Catégorie B Emplois de types non traditionnels
<ul style="list-style-type: none"> - Couture - Coiffure et Esthétique - Restauration (cuisine, pâtisserie, etc.) - Prestation de services divers - Technicienne de surface (balayage et entretien des rues, des marchés et édifices publics) - Décoration intérieure - Culture maraîchère - Jardinage - Petit commerce - Employée de maison (gouvernante, femme de ménage) - Auxiliaire sanitaire (d'hôpital, de garderie, etc.) - Standardiste - Secrétaire - Infirmière - Sage-femme - Puéricultrice - Assistante sociale - Enseignante du préscolaire - Enseignante du primaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Artisanat des objets d'art - Cordonnerie - Travail de la Forge - Photographe - Plomberie - Pompiste de station d'essence - Lavage auto - Machiniste - Mécanicienne auto - Peintre auto - Tapisserie/Menuiserie/Ébénisterie - Exploitation agricole (production de charbon de bois, transformation agro-alimentaire) - Élevage (production animale) - Exploitation du transport en commun (propriétaire et/ou chauffeuse de taxis, d'autobus, camionneuse) - Informaticienne - Policière - Commissaire de police - Comptable/expert-comptable - Commerce en gros - Économiste - Ingénieure - Géologue - Magistrat - Avocat - Architecte - Notaire - Entrepreneur en bâtiment - Médecin - Pharmacienne - Professeure d'Université

3- PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Étant donné l'importance de la formation dans la construction et le développement des compétences professionnelles pour une intégration socio-économique réussie, notre étude visait à identifier les besoins de formation – en termes de types de formation – à offrir aux auditrices des IFEF afin de favoriser leur intégration socio-économique ou leur indépendance économique. Dans cette perspective, comme nous l'avons mentionné plus haut, nous avons posé la question de recherche suivante : « *Quels sont les besoins de formation en vue d'une indépendance économique des auditrices des IFEF de Côte-d'Ivoire* » ?

La collecte des données a gravité autour de trois axes majeurs ou dimensions du cadre qui ont guidé la présente étude. Pour rappel, le premier thème, *le marché actuel du travail des femmes*, réfère à la situation actuelle de l'emploi des femmes en Côte d'Ivoire. *Les spécificités de formation* ont trait aux types de formation que requièrent les emplois exercés par les femmes ivoiriennes. Quant aux *types de formation attendus*, ils réfèrent à l'idéal de formation que les IFEF devraient pouvoir offrir à leur clientèle pour lui permettre d'accéder au marché du travail.

Ainsi, la présentation des résultats s'articulera autour des trois dimensions du cadre rappelées ci-dessus.

3.1. *Marché actuel du travail des femmes*

À la question « *Présentement, quels sont les types de métiers ou emplois généralement exercés par les femmes en Côte d'Ivoire, et quels seraient les types potentiels d'emplois qu'elles pourraient exercer ?* », l'analyse des résultats laisse apparaître deux grandes catégories d'emplois, à savoir les emplois de type traditionnel et les emplois de type non traditionnel. Ces deux catégories d'emplois couvrent trois secteurs d'activités distinctes : le secteur public, le secteur privé et le secteur informel urbain.

3.1.1 *Les catégories d'emplois*

Les résultats ont démontré que les femmes sont sur-représentées au niveau des emplois de types traditionnels, alors qu'elles le sont très peu au niveau des emplois dits non traditionnels et jugés plus rémunérateurs. Par ailleurs, les avis sont partagés quant à la pertinence, pour les femmes, d'exercer certains des types d'emplois recensés. Il s'agit notamment du travail de la forge, de l'ébénisterie, de l'élevage, du transport, de la mécanique. Certaines participantes estiment que ces métiers traditionnellement exercés par les hommes, et qui le sont de plus en plus par quelques femmes, sont certes rémunérateurs. Toutefois, ces métiers ne semblent pas appropriés aux femmes selon les participantes. Elles font remarquer que des métiers tels que le transport et l'élevage comportent des risques, exigent beaucoup de temps, d'énergie, d'absences répétées parfois prolongées, et sont susceptibles de mettre en péril leur sécurité physique, morale et émotionnelle, ainsi que la cohésion familiale. Les propos suivants de quelques participantes illustrent ces préoccupations :

« L'élevage est une activité de long terme qui demande qu'on lui consacre beaucoup de temps, beaucoup d'énergie, des fonds financiers importants pour le démarrage sans compter avec les risques de pertes d'animaux. En plus, il n'est pas immédiatement productif pour permettre à la femme de disposer des fruits de son investissement pour faire face aux besoins de sa famille surtout si elle est cheffe de famille » (Participante 4, E3).

Certaines participantes estiment que le travail de la forge, du bâtiment, de la mécanique ou de l'ébénisterie, par exemple, exige de la force physique qui, selon leurs propres propos, fait défaut chez la femme.

« Ces métiers sont trop durs pour la femme qui par nature est douce et fragile. Si pour de l'argent elle est obligée de s'adonner à de telles activités, elle risque de perdre sa féminité et d'être traitée de garçon manqué » (Participante 7, E9).

D'autres participantes pensent au contraire que ces métiers permettent aux femmes de s'affirmer et de prouver aux hommes qu'elles sont capables d'effectuer les mêmes activités professionnelles. De leur point de vue, des qualités telles la compétence, la détermination, la volonté, la confiance en soi, le sens de l'organisation, représentent des éléments assez déterminants chez une femme qui désire s'impliquer dans des emplois de types non traditionnels. Elles soulignent que la femme qui exerce de tels types d'emplois peut recourir à la machine ou aux services des apprentis ouvriers pour les activités qui exigent de la force physique.

« Pour les métiers durs physiquement, le rôle de la femme pourrait essentiellement se limiter au travail de conception. À partir de ses idées, elle va « accoucher des produits » qui vont prendre forme à la machine, par les services et les soins des apprentis » (Participante 2, E8).

3.1.2 Les secteurs d'activité

Aux questions « *Quels sont les secteurs d'activités qui couvrent les métiers ou emplois évoqués ?* » et « *certains secteurs seraient-ils plus prometteurs que d'autres pour la femme ?* », l'administration publique et privée ainsi que le champ informel de l'emploi ou secteur informel en milieu urbain, ont été identifiés dans cette étude comme étant les principaux secteurs d'activités économique et professionnelle des femmes en Côte d'Ivoire. Il ressort des résultats que les Ivoiriennes sont inégalement réparties dans ces différents secteurs d'activités.

a) Au niveau du secteur public

Les résultats montrent que le secteur public est caractérisé par des fonctions administratives qui relèvent généralement de la fonction publique. De façon globale et comparativement à leurs confrères masculins, les femmes ivoiriennes y sont relativement peu représentées, en dehors de l'enseignement, de la santé et des services sociaux où elles sont fortement présentes. D'après les répondantes, les emplois de ce secteur seraient rémunérateurs et permettraient à ses bénéficiaires d'assumer leur autonomie économique et leur épanouissement psychologique.

b) Au niveau du secteur privé

Selon les répondantes de l'étude, la représentation des femmes ivoiriennes dans l'administration privée se révèle encore très minime par rapport à celle de la fonction publique. Elles font remarquer que le secteur privé est généralement caractérisé par des emplois de type non traditionnel qui attirent et intègrent apparemment moins les femmes. Il apparaît donc normal qu'elles y soient moins représentées. Toutefois, les emplois y seraient nettement plus rémunérateurs que la plupart de ceux de la fonction publique. En effet, même si les quelques femmes qui évoluent dans le secteur privé y occupent souvent des postes moins prestigieux que leurs collègues masculins, leurs emplois sembleraient plus rémunérateurs comparativement à ceux de leurs consœurs de la fonction publique. Par ailleurs, elles ont plus de chance d'occuper, selon nos répondantes, des postes de responsabilité que celles de l'administration publique. Ce qui est fort valorisant et susceptible de contribuer à leur épanouissement psychologique en plus de l'autonomie économique.

c) Au niveau du secteur informel

Les résultats rapportent que le secteur informel urbain en Côte d'Ivoire est un milieu de pratique d'activités économiques, caractérisé par toutes sortes d'initiatives privées en termes d'auto-emplois, quelquefois représentatifs des PME, nettement plus rémunérateurs. Ce secteur enregistre également des petits métiers de toute nature dans divers domaines de production de biens et de services. Ce sont généralement des activités professionnelles ou commerciales qui n'exigent pas de formation ou de qualification particulière. La plupart des participantes mentionne que ces petits métiers, souvent précaires et peu rémunérateurs, s'inscrivent dans des créneaux généralement saturés. Par ailleurs, d'autres participantes font remarquer qu'en fonction de leur envergure, certains auto-emplois proches des PME peuvent évoluer pour intégrer le niveau des emplois classés au secteur privé.

Des trois secteurs d'activités confondus, les participantes sont toutes d'avis que la grande majorité des femmes en Côte d'Ivoire exercent dans le secteur informel. Quelques participantes affirment que la plupart des emplois du secteur informel permettent à leurs promotrices de bien gagner leur vie parce que les besoins liés à ces emplois existent au quotidien pour la population ivoirienne. S'habiller (couture), se nourrir ou nourrir les autres (restauration) ou offrir des services, représentent selon elles, des besoins courants qui justifient la nécessité et l'importance de ces emplois ou petits métiers.

D'autres participantes pensent au contraire que même si ces activités professionnelles semblent être en demande sociale, elles s'inscrivent, d'une part, dans des créneaux saturés et, d'autre part, elles représentent généralement des emplois précaires et peu rémunérateurs.

3.2 Les spécificités de formation requises pour l'exercice des emplois recensés

A la question « *Quelles sont les spécificités de formation requises pour exercer des métiers ou emplois rémunérateurs ?* », la plupart des participantes de l'étude affirment que les femmes qui exercent des emplois rémunérateurs sont celles qui ont une instruction de haut niveau, c'est-à-dire qui ont effectué des études universitaires. Par ailleurs, les performances des filles à l'école, la détermination personnelle et la perception de leurs propres capacités, influenceraient également leur orientation vers des études universitaires :

« Dans les filières scientifiques par exemple, l'admission dans certaines institutions techniques se fait par ordre de mérite. Et il est nécessaire d'avoir une note supérieure ou égale à 14/20 dans les matières telles que les mathématiques, la physique, la chimie, etc. Les critères de sélection étant les mêmes pour les filles et les garçons, les quelques filles qui arrivent à se classer dans le lot ont des fortes chances d'accéder aux études supérieures » (Participante 4, E2).

Les mêmes participantes rapportent également que les filles ou femmes d'un haut niveau d'instruction ont eu, à un moment donné de leur cursus scolaire, des modèles de référence, soit dans l'environnement immédiat (parents), soit à l'extérieur (amies, connaissances, professeurs, média), qui les ont motivés et les ont amenés à se dépasser.

La formation professionnelle en fonction du domaine impliqué a été également évoquée comme facteur influençant les activités professionnelles des femmes en Côte d'Ivoire. La plupart des participantes de l'étude affirme que les femmes qui exercent des emplois rémunérateurs sont celles qui ont non seulement effectué des études de haut niveau, mais qui ont également reçu une formation professionnelle appropriée. L'orientation scolaire et professionnelle initiale de ces personnes s'inscrivent bien souvent dans des filières techniques et scientifiques, lesquelles débouchent généralement sur des emplois de type non traditionnels. Sur le marché du travail, précisent-elles, ce sont les femmes de ce profil qui se retrouvent généralement dans les secteurs public et privé, très rarement dans le secteur informel. Les fonctions d'ingénieur, de magistrat, de pharmacienne, de médecin, de professeur du supérieur, d'administratrice, d'experte comptable, d'architecte ont été citées par les participantes comme exemples, pour illustrer leur perception de la relation formation spécifique versus emplois rémunérateurs.

Par ailleurs, les participantes qui perçoivent les études universitaires comme préalables à l'exercice d'emplois rémunérateurs font remarquer que les femmes qui n'ont pas eu la chance de faire des études universitaires se contentent en général d'emplois précaires et peu rémunérateurs. Elles constitueraient également les actrices principales du secteur informel qui, selon leurs propos, n'exige pas de formation ou d'instruction particulière, car elle peut s'acquérir sur le tas. Cette catégorie de participantes pense qu'il faut encourager et sensibiliser

davantage les femmes et les filles à s'engager dans les filières scientifiques et techniques dans leur cursus scolaire afin de parvenir à l'exercice d'emplois pertinents subséquents.

D'autres participantes considèrent au contraire qu'il n'est pas nécessairement besoin de faire des études universitaires pour exercer un emploi rémunérateur. De leur avis, une formation qui permet d'acquérir des compétences liées à l'activité professionnelle impliquée, même si elle n'est pas universitaire, peut favoriser l'exercice d'un travail rémunérateur. Une participante mentionne pour sa part que ni le niveau intellectuel, ni la qualification professionnelle ne sont indispensables à l'exercice d'un emploi rémunérateur qu'elle définit par ailleurs comme une activité professionnelle qui rapporte beaucoup d'argent, en ces termes :

« On n'a pas besoin de beaucoup d'instruction ou de qualification pour monter une affaire qui rapporte beaucoup d'argent. Tout est une question de charisme, d'intelligence et de savoir-faire » (Participante 11, E9).

Cette même participante ajoute qu'un travail, aussi peu rémunérateur soit-il, permet au moins à son bénéficiaire de se prendre un tant soit peu en charge et d'éviter ainsi d'être à la charge des autres. Deux autres participantes font remarquer que les études universitaires ne sont pas les seules voies qui mènent à un travail qualifié et rémunérateur.

3.3 Types de formation attendus et insertion professionnelle des auditrices

Ce troisième thème réfère aux types de formation susceptibles de qualifier les auditrices des IFEF à intégrer le marché du travail.

A la question « d'après vous, quels types de formation les IFEF devraient-elles pouvoir offrir aux auditrices pour leur permettre d'accéder au marché du travail ? », l'ensemble des participantes s'accorde pour reconnaître la nécessité de faire déboucher la formation des IFEF sur un métier pouvant permettre aux auditrices d'intégrer le marché du travail. Quelques participantes ont profité de l'occasion pour partager leur conception du travail pour la femme d'aujourd'hui. Selon ces participantes, le travail apparaît de nos jours comme un besoin fondamental pour la femme et ce, pour différentes raisons. C'est d'abord et avant tout un droit économique universellement reconnu aussi bien aux hommes qu'aux femmes. Aussi estiment-elles que, si pendant longtemps les femmes ont accusé du retard par rapport aux hommes aux plans éducatif et professionnel, des dispositions nécessaires doivent être désormais prises par les institutions d'éducation et de formation afin de permettre aux femmes de jouir de ce droit économique. Elles mentionnent par ailleurs que le travail est un facteur d'épanouissement, de valorisation et d'affirmation de soi.

Ainsi, par rapport à ce troisième thème, la plupart des participantes sont d'accord pour que la formation des femmes à l'emploi soit promue par toutes les institutions qui en ont la charge. Si l'unanimité a été manifestée autour du principe de la formation à l'emploi des auditrices, les types de formation à des

emplois pertinents ont soulevé certaines divergences de vue. Ces divergences prennent particulièrement forme, d'une part, autour du statut des IFEF et, d'autre part, sur le niveau d'instruction des auditrices de ces institutions. Quelques participantes estiment que les IFEF ne sont ni des institutions universitaires, ni des centres techniques de formation professionnelle pour prétendre préparer les auditrices à accéder au marché du travail.

Par ailleurs, elles considèrent que le niveau des auditrices qui se situe entre l'analphabétisme et l'équivalent du secondaire 5, ne les dispose pas à recevoir une formation de haut niveau pour accéder à des emplois qualifiés et rémunérateurs. Par conséquent, de leur point de vue, l'encadrement des IFEF devrait se limiter à une formation rudimentaire et sur mesure, c'est-à-dire une formation adaptée au niveau des auditrices et capable de les aider à mieux jouer leur rôle traditionnel de femme.

À l'opposé de ce point de vue sur la formation attendue des IFEF, d'autres participantes (la majorité d'entre elles) partent du principe que les IFEF sont des institutions spécifiques de formation des femmes. À ce titre, même si elles n'ont pas un statut universitaire ou technique, elles devraient mettre un point d'honneur à offrir des formations capables de préparer professionnellement les auditrices à accéder au marché du travail. Elles sont par ailleurs convaincues que si les enseignantes des IFEF entreprenaient des actions d'information, de sensibilisation et de formation relatives à des activités pertinentes auprès des auditrices, elles pourraient éventuellement motiver ces dernières à effectuer des apprentissages utiles, en termes d'acquisition de compétences exploitables professionnellement. L'acquisition de ces compétences par le biais de tels apprentissages constitueraient, de leur point de vue, une formation tout aussi qualifiante et susceptible d'habiliter les auditrices à intégrer le marché du travail.

Les avis sont toutefois partagés chez ces mêmes participantes quant aux spécificités des activités de formation qui devraient favoriser l'acquisition des compétences pour accéder au marché de l'emploi. Certaines d'entre elles estiment que les contenus des programmes de formation actuels des IFEF sont dépassés et ont besoin d'être entièrement redéfinis pour permettre d'atteindre l'objectif visé, c'est-à-dire un accès pertinent des auditrices au marché du travail. D'autres pensent plutôt qu'il n'est pas nécessaire de faire table rase de ces programmes qui sont présentement en vigueur mais ils peuvent être améliorés et actualisés.

Les partisans de la redéfinition des contenus présentement offerts par les IFEF pensent que les besoins des auditrices ont certainement évolué face aux multiples mutations socio-économiques qui marquent la société actuelle. Elles soulignent que la survie économique apparaît de nos jours comme un besoin impérieux pour tous et la satisfaction de ce besoin passe nécessairement par un travail rémunérateur. Aussi estiment-elles, qu'il faut encourager et préparer les femmes à investir les secteurs d'activités traditionnellement occupés par les hommes car ils sont les plus rémunérateurs.

Elles suggèrent par conséquent la formation des auditrices à l'exploitation des métiers non traditionnels tels que la mécanique, la menuiserie, l'ébénisterie, l'exploitation agricole, le transport en commun (camionneuses, chauffeurs de taxi, d'autobus). Elles proposent également l'intégration de nouveaux modules de formation tels que le marketing, la comptabilité, le management pour apprendre aux auditrices à bien se vendre et à mieux se positionner sur le marché du travail. Le tableau 6 ci-dessous résume les principaux résultats obtenus.

Tableau 6 : La synthèse des résultats

Thèmes ou dimensions du cadre	Sous thèmes émergents
1. Marché actuel du travail des femmes en Côte d'Ivoire	Catégories d'emplois : <ul style="list-style-type: none"> • Emplois de type traditionnel • Emplois de type non traditionnel Secteurs d'activités : <ul style="list-style-type: none"> • Secteur public • Secteur privé • Secteur informel
2. Spécificités de formation requises	<ul style="list-style-type: none"> • Études universitaires • Formation technique et professionnelle classique • Toute formation axée sur le développement de compétences spécifiques
3. Types de formation attendus pour une insertion professionnelle des auditrices	<ul style="list-style-type: none"> • Formation rudimentaire • Formation axée sur le développement de compétences : <ul style="list-style-type: none"> ○ par rapport aux contenus des programmes existants ○ par rapport à la définition de nouveaux programmes de formation

4 INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

La question de recherche que nous posions au début de la présente étude visait à identifier les besoins de formations capables de contribuer à l'indépendance économique des auditrices des IFEF de Côte d'Ivoire. L'analyse des résultats d'enquête, en fonction des thèmes ou dimensions du cadre, a laissé émerger des sous thèmes qui ont permis, dans le chapitre précédent, de cerner la situation de l'emploi des femmes ivoiriennes ainsi que les spécificités de formation requises pour y accéder. Les mêmes résultats ont également permis de cerner le point de vue des enquêtées sur les possibles de formation que les IFEF devraient pouvoir offrir aux auditrices en vue d'une indépendance économique. Aussi, l'interprétation des résultats s'articule-t-il autour des sous thèmes émergents des principaux thèmes de l'étude tels que présentés dans le tableau 6.

4.1. Par rapport au marché actuel du travail

Il ressort de l'analyse des résultats que les femmes ivoiriennes sont représentées tant au niveau des emplois de type traditionnel¹ qu'au niveau des emplois dits non traditionnels². Toutefois, le degré de représentation des femmes est jugé très faible dans les emplois de type non traditionnel, tandis qu'on les retrouverait en très grand nombre au niveau des emplois dits traditionnels. Quelques personnes interviewées dans cette étude pensent que certains emplois non traditionnels ne sont pas indiqués pour la femme parce qu'ils comportent des exigences qui dépassent les capacités de la femme. Des métiers tels la mécanique auto, la menuiserie, le camionnage et/ou le transport en commun, l'élevage, impliqueraient, de leur point de vue, beaucoup d'énergie, de la force physique, de l'endurance, soit des exigences susceptibles de mettre en péril la sécurité physique et émotionnelle de la femme et altérer à la longue sa féminité.

Celles qui s'inscrivent en faux contre une telle perception des emplois non traditionnels estiment que l'exercice de ce type d'emploi requiert, d'abord et avant tout, des compétences liées à l'activité professionnelle concernée. Si, en plus des compétences appropriées, la femme peut faire preuve de détermination, de volonté, de confiance en soi, elle peut parvenir à exercer tout aussi efficacement un emploi non traditionnel à l'instar de l'homme. Les contraintes physiques éventuellement liées à ce type d'emploi peuvent être neutralisées par la technologie moderne telle l'usage des machines.

Par ailleurs, que les travailleuses ivoiriennes soient plus concentrées dans les branches d'activités professionnelles de type traditionnel, témoigne certainement du fait qu'elles ne sont pas encore affranchies des effets persistants de la socialisation traditionnelle reçue, à l'instar de la plupart des femmes du monde. A cet égard, nous pouvons dire que ces résultats corroborent ceux de l'étude du CCQ (2015) qui fait la remarque suivante :

« Les femmes sont systématiquement sous-représentées dans les corps de métiers non traditionnels, même si des efforts ont été faits pour les encourager à opter pour un métier spécialisé tel celui de la construction dans le choix de carrière, il y a encore des défis considérables [...] un plus faible attrait pour ce type d'emplois, les taux de rétention sont faibles, un taux d'abandon beaucoup plus élevé » (CCQ 2015, page 8).

Au terme de l'analyse par rapport au premier sous thème, *les catégories ou types d'emplois exercés*, on constate que les enquêtées qui évoluent dans les filières d'emplois de type non traditionnel ont tendance à promouvoir une image plus ouverte en faveur de ce type d'emplois pour les femmes. Au contraire, celles qui œuvrent dans les filières typiquement féminines semblent vouloir maintenir les femmes dans les emplois de type traditionnel. En définitive, on peut inférer

1- Pour les besoins de l'étude, l'emploi traditionnel désigne toute activité ou branche d'activité professionnelle où les femmes représentent plus de la moitié de l'ensemble des effectifs.

2- L'emploi non traditionnel désigne toute activité ou branche d'activité professionnelle où les femmes représentent moins du quart de l'ensemble des effectifs.

que les personnes interviewées dans cette étude ont des conceptions différentes du rôle socioprofessionnel de la femme, en fonction de leurs propres expériences professionnelles.

En ce qui concerne les secteurs d'activités (2^e sous thème), l'administration publique et privée ainsi que le champ informel de l'emploi ou secteur informel en milieu urbain, ont été identifiés dans cette étude comme étant les principaux secteurs d'activités économique et professionnelle des femmes en Côte d'Ivoire. Il ressort des résultats que les Ivoiriennes sont inégalement réparties dans ces différents secteurs d'activités. Les résultats montrent également que la plupart des femmes ivoiriennes sont représentées en grand nombre dans ce secteur informel, particulièrement dans la branche des petits métiers, représentatifs d'emplois précaires et peu rémunérateurs. Bon nombre des personnes interviewées pensent que, même si les emplois du secteur informel paraissent peu rémunérateurs, ils permettent malgré tout à leurs bénéficiaires d'être actives et de disposer d'un minimum de gain qui leur évite ainsi d'être à la charge des autres. Quand on sait que le secteur informel offre très peu de garantie pour des revenus constants, il est difficile de partager un tel point de vue. Par ailleurs, ces revenus sont parfois si dérisoires, surtout ceux provenant des petits métiers, qu'ils pourraient difficilement assurer l'autonomie économique à ses bénéficiaires.

4.2. Par rapport aux spécificités de formation requises pour accéder à des emplois rémunérateurs

En ce qui concerne les *spécificités de formation* requises pour accéder à des emplois rémunérateurs, les études universitaires et la formation technique et professionnelle classique ont beaucoup été valorisées par les répondantes de l'étude. Cette valorisation témoigne, de toute évidence, de l'importance que de telles études et/ou formation peuvent revêtir dans la vie socioprofessionnelle et psychologique de ceux ou celles qui en bénéficient. Cela peut sembler a priori compréhensible quand on considère le niveau d'instruction des répondantes elles-mêmes. En effet, les personnes qui partagent cette conception de la formation versus emploi ont pratiquement toutes un niveau universitaire. Mais faire des études universitaires et formation technique classique, une condition *sine qua non* d'accès à des emplois rémunérateurs, semble une lecture assez réductrice de la relation formation/emploi. Selon nous, une telle lecture devrait être nuancée surtout lorsqu'on considère la situation des diplômés universitaires ivoiriens qui peinent aujourd'hui à se trouver un emploi quel que soit le secteur d'activité.

Par ailleurs, toutes les formations orientées vers le développement des compétences spécifiques ont été également identifiées comme pouvant mener à l'emploi. Ainsi, les deux premiers thèmes sus évoqués ont permis d'identifier des éléments importants de *la situation désirée* (insertion socio-économique) selon la conception de besoin de cette étude. En effet, les catégories d'emplois ainsi que les spécificités de formation requises laissent percevoir des possibilités d'insertion professionnelle à partir desquelles on pourrait envisager la situation désirée pour les auditrices dans cette étude.

4.3. Par rapport aux types de formation attendus des IFEF

Au niveau des *types de formation attendus des IFEF* pour une insertion socio-économique des auditrices, trois catégories de propositions ont été enregistrées. La première proposition a trait à une *formation rudimentaire*, proposition partagée par une minorité des participantes, qui s'inscrit dans le maintien de l'orientation traditionnelle de la formation actuelle des IFEF. Autrement dit, cette première proposition ne dénote aucun intérêt pour le changement de *la situation actuelle* (dépendance économique) par rapport à notre conception de besoin de formation dans cette étude.

La deuxième proposition réfère à une *formation basée sur le développement des compétences à partir des contenus des programmes actuels* des IFEF. Cette proposition (partagée par une bonne proportion des enquêtées) se fonde sur l'hypothèse selon laquelle les contenus des programmes de formation actuels pourraient être exploités professionnellement s'ils étaient approfondis et améliorés. Des exemples d'exploitation d'activités professionnelles à partir des anciens contenus améliorés ont été suggérés notamment :

- l'exploitation de restaurant, de cantine, de services traiteurs en restauration, en hôtellerie, à partir de la formation en cuisine ;
- l'exploitation manufacturière de la confection des vêtements, le stylisme, le modélisme, à partir de la formation en couture ;
- l'initiation ou la création des services de placement d'employé(e)s de maison, d'auxiliaires de garderies ou de centres sanitaires, à partir de la formation en art ménager.

L'avantage de cette proposition se situe au niveau de son ouverture au changement, une possibilité pertinente d'insertion professionnelle, c'est-à-dire à la situation désirée telle que définie dans cette recherche, même si les activités de formation impliquées ne débouchent pas nécessairement sur des emplois très rémunérateurs.

La troisième proposition a trait également à une *formation axée sur le développement des compétences, mais à partir de la définition de nouveaux programmes*, particulièrement orientés vers des activités professionnelles non traditionnelles. Cette troisième catégorie de proposition (largement partagée) part de l'hypothèse que les besoins des auditrices ont évolué et que les contenus actuels à l'origine de la situation actuelle des auditrices (dépendance économique) sont davantage représentatifs de petits métiers traditionnels féminins et ne sauraient favoriser l'accès à des emplois rémunérateurs. Or, la définition de nouveaux programmes axés sur l'exploitation de métiers non traditionnels permettrait aux auditrices d'accéder à des activités plus rémunératrices pour pouvoir assumer leur autonomie, leur indépendance économique. Les métiers de machinistes, de plombiers, de mécaniciennes, de peintres auto, d'ébénisterie, de camionneuses, de chauffeurs de taxi et d'autobus, seraient représentatifs d'emplois non traditionnels rémunérateurs selon les répondants de cette catégorie.

Les deux dernières propositions traduisent indubitablement une volonté réelle de changement, manifestée par la population de l'étude, quant à la situation socioprofessionnelle des femmes ivoirienne dans leur ensemble. Elles témoignent en particulier d'une attitude enthousiaste voire encourageante, en faveur d'une intégration socio-économique adéquate des femmes et des filles qui fréquentent les IFEF.

De notre point de vue, ces deux dernières propositions représentent *l'écart* ou *les besoins de formation* en termes de possibles d'intégration socio-économique en faveur des auditrices. Autrement dit, si ces possibles d'intégration socio-économique (*les besoins de formation identifiés*), tels que décrits à travers les exemples sus évoqués, sont intégrés dans les programmes de formation des IFEF, ils permettront de combler l'écart entre *la situation actuelle des auditrices* (dépendance économique) et *la situation désirée* (intégration socio-économique) selon la conception de besoin de l'étude.

Il importe toutefois de faire remarquer que les résultats de l'analyse du portrait global du marché du travail ivoirien nous obligent à nuancer quelque peu la perspective d'accès à des emplois rémunérateurs en ce qui concerne les auditrices des IFEF. En effet, l'étude a montré que les auditrices des IFEF ne pourraient exercer que dans le secteur informel. Or, ce secteur, comme le soulignent les mêmes résultats, est un champ d'activités très complexe où se mêlent toutes sortes d'auto-emplois depuis les petits métiers précaires peu rémunérateurs jusqu'aux activités professionnelles proches des Petites et Moyennes Entreprises (PME) jugées plus rémunératrices (CIADFOR, 1993). Étant donné que l'évolution des petits métiers vers les PME n'est pas très répandue et que la plupart des femmes ont tendance à se confiner dans les petits métiers, il n'est pas évident qu'elles soient nombreuses à accéder à des emplois rémunérateurs. Autrement dit, si la libération et l'autonomie économique de la femme devaient nécessairement passer par un emploi rémunérateur, alors cette libération et cette autonomie économique risquent de ne pas être une réalité pour la plupart des auditrices des IFEF, particulièrement celles des petits métiers.

Par ailleurs, la crise économique générale qui secoue tous les pays du monde, couplée de la situation de crise post-conflit à laquelle le pays est particulièrement confronté, ont rendu le marché global de l'emploi considérablement faible en Côte d'Ivoire où les offres d'emplois sont très inférieures à la demande sociale. Une telle faiblesse du marché du travail a, entre autres, pour conséquence de mettre en compétition, au niveau de l'intégration socio-économique, des personnes très instruites et qualifiées avec celles qui le sont moins, telles les auditrices des IFEF. Les chances d'accès à des emplois rémunérateurs se trouvent théoriquement amoindries pour toutes les parties en présence, particulièrement pour les auditrices lorsque les plus éduqués cherchent à investir les emplois habituellement dévolus aux moins instruits.

Toutefois, les défis associés au contexte post-conflit, au marasme économique général persistant et ses multiples conséquences sur le marché du travail ivoirien, ne devraient pas constituer un frein à l'information, à la sensibilisation et à l'encouragement des autorités responsables vers des orientations de formation professionnelle plus prometteuse en matière d'insertion professionnelle des femmes. Les décideurs, les planificateurs, les responsables de programmes de formation et les femmes qui sont à des postes de décision, doivent activement contribuer à de tels efforts d'information, de sensibilisation et de formation. Par ailleurs, vu que les femmes continuent de se replier sur les emplois traditionnellement féminins, il importe de les sensibiliser à leur propre cause pour qu'elles décident de s'affranchir des effets latents de la socialisation traditionnelle et diversifier leurs orientations scolaires et professionnelles.

Dans cette perspective, il apparaît intéressant de noter que les nouvelles autorités responsables des IFEF initient ces trois ou quatre dernières années, des activités ponctuelles de formation appelée « *formation à la carte* » dans le cadre des activités dites hors IFEF, ayant pour but de maximiser les chances d'intégration socio-économique des auditrices en fin de formation. À ce propos, la formation de 25 anciennes auditrices des IFEF à la maintenance et à la réparation de machines à coudre en 2011, les projets de formation à la cordonnerie, la bijouterie, la comptabilité simplifiée, etc., en sont des exemples éloquentes (Gouv. Côte d'Ivoire, 2014).

Bien qu'encourageantes, de telles stratégies de la part des autorités responsables ne manquent pas de soulever quelques interrogations. Plutôt que de limiter ces *initiatives à la carte* à quelques anciennes auditrices en dehors des activités des IFEF, pourquoi ne pas faire bénéficier de telles activités qualifiantes à l'ensemble de la clientèle régulièrement inscrite pour trois ans de formation à travers des programmes rénovés et actualisés, appropriés à leurs besoins d'insertion professionnelle et d'autonomie économique ?

Et c'est en cela que les résultats de notre étude paraissent significatifs, car ils militent, et ce depuis le début des années 2000, en faveur d'une opportunité d'intégration socio-économique pertinente pour une catégorie de femmes qui jusque-là, grossissent les rangs des « sans qualifications » et des « sans-emplois ». Si les programmes des IFEF prennent en compte les propositions relatives au développement des compétences axées à la fois sur l'amélioration des contenus existants et sur la définition de nouveaux contenus, comme le suggèrent nos résultats, ils auront l'avantage de faire acquérir des compétences spécifiques et qualifiantes à la majorité des auditrices afin de leur permettre d'accéder à un emploi rémunérateur. Sur le marché du travail, ces auditrices pourront ainsi faire valoir les compétences acquises afin de se démarquer de la majorité des opératrices du secteur informel généralement formées sur le tas. Dans un contexte socio-économique où la pauvreté frappe en premier lieu les femmes et où les emplois se font rares, même si ceux auxquels les auditrices accéderont ne sont pas aussi rémunérateurs que souhaités, ils auront au moins l'avantage de leur procurer un minimum décent de revenu pour survivre économiquement et éviter ainsi d'être dépendantes d'autres personnes.

CONCLUSION

Notre recherche avait pour but d'identifier les besoins de formation en termes de types de formation susceptibles de contribuer à l'indépendance économique des femmes et des filles qui fréquentent les IFEF de Côte d'Ivoire. Ce but nous a amenés à poser la question de recherche suivante : « *Quels sont les besoins de formation en vue d'une indépendance économique des auditrices des IFEF de Côte d'Ivoire ?* »

Compte tenu de la lecture socioprofessionnelle et économique que nous faisons du concept de besoin dans cette étude, nous avons préféré nous inspirer des expériences d'insertion professionnelle existantes pour déterminer les besoins de formation des auditrices des IFEF. Pour répondre à la question de recherche, nous avons donc effectué une collecte de données auprès de 19 femmes intellectuelles, volontaires et actrices du tissu socio-économique ivoirien, dans la perspective de recueillir des informations d'un certain niveau d'analyse sur la situation actuelle du travail de la femme dans le contexte de l'étude.

La collecte des données a gravité autour des trois axes majeurs qui ont guidé la recherche à savoir : - (i) *le marché actuel du travail des femmes*, référant à la situation actuelle de l'emploi des femmes en Côte d'Ivoire; - (ii) *les spécificités de formation* en termes de types de formation requise pour accéder aux emplois exercés par les femmes ivoiriennes et - (iii) aux *types de formation attendus*, c'est-à-dire l'idéal de formation que les IFEF devraient pouvoir offrir à leur clientèle pour lui permettre d'accéder au marché du travail.

Par rapport à la situation actuelle du travail, l'analyse des résultats laisse apparaître deux grandes catégories d'emplois, notamment les emplois de type traditionnel et les emplois de type non traditionnel. Ces deux catégories d'emplois couvrent trois secteurs d'activités distinctes, le secteur public, le secteur privé et le secteur informel urbain. Les résultats ont démontré que les femmes sont sur-représentées au niveau des emplois de types traditionnels, alors qu'elles le sont moins au niveau des emplois dits non traditionnels jugés plus rémunérateurs. Par ailleurs, des trois secteurs identifiés, le secteur informel serait celui qui enregistrerait le plus grand nombre de femmes.

En ce qui concerne les spécificités de formation requises pour accéder aux emplois qu'elles exercent actuellement, les études universitaires et la formation technique et professionnelle classique ont été évoquées comme les seules pouvant mener à des emplois les mieux rémunérés. Quoique pertinente, cette perception de la relation formation/emploi nous semble assez sélective, à moins qu'elle ne témoigne d'une vision élitiste de la relation formation/emploi chez nos enquêtées. Par ailleurs, toutes les formations orientées vers le développement des compétences spécifiques ont été également identifiées comme pouvant mener à l'emploi.

Au niveau des types de formation attendus des IFEF pour une possible autonomisation économique des auditrices, trois catégories de propositions ont

été enregistrées. La première a trait à une *formation rudimentaire* qui s'inscrit dans le maintien de l'orientation traditionnelle de la formation actuelle des IFEF. La deuxième proposition réfère à une *formation basée sur le développement des compétences à partir des contenus des programmes actuels* des IFEF. Cette proposition se fonde sur l'hypothèse selon laquelle les programmes actuels de formation pourraient être exploités professionnellement s'ils étaient approfondis et améliorés. L'avantage de cette proposition se situe au niveau de son ouverture au changement et à la possibilité d'insertion professionnelle même si les activités de formation impliquées ne débouchent pas nécessairement sur des emplois très rémunérateurs. La troisième proposition a trait également à une *formation axée sur le développement des compétences, mais à partir de la définition de nouveaux contenus du programme de formation*, particulièrement orientés vers des activités professionnelles non traditionnelles.

De notre point de vue, ces deux dernières propositions représentent *l'écart* ou *les besoins de formation* en termes de possibles d'insertion professionnelle en faveur des auditrices. Autrement dit, si ces possibles d'insertion professionnelle (*les besoins de formation identifiés*), tels que décrits à travers les exemples dans cet article, sont intégrés dans les programmes de formation des IFEF, ils permettront de combler l'écart entre *la situation actuelle des auditrices* (dépendance économique) et *la situation désirée* (indépendance économique) selon la conception de besoin de l'étude.

Les résultats de cette étude imposent cependant de la prudence quant à leur généralisation. En effet, la collecte des données a été effectuée auprès de 19 personnes qui ont bien voulu se prêter volontairement à nos entretiens. Même si ces personnes remplissaient les critères que nous privilégions, c'est-à-dire des femmes ivoiriennes, intellectuelles et travailleuses, s'intéressant à la problématique femmes/formation/emploi, leur nombre demeure petit et donc un échantillon non représentatif. Leur point de vue peut en effet ne pas être forcément représentatif de celui de l'ensemble des femmes ivoiriennes et n'indiquer que des tendances probables. Toutefois, malgré ces limites, nous pensons que cette recherche apporte une contribution à l'étude de besoins spécifiques de formation en vue d'un réel développement socio-économique des femmes au niveau des IFEF dans le contexte d'un pays en développement tel la Côte d'Ivoire.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Akossi, M'vongo M. (1994). *Les enseignantes en matière d'éducation technique et professionnelle au Bénin et en Côte d'Ivoire*. Rapport d'étude. Genève : BIT janvier.
- Akroman, A. (1989). *Méthode d'intervention dans les foyers féminins de Côte-d'Ivoire : expérience d'une nouvelle approche*. Mémoire d'inspection. Abidjan : Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS) d'Abidjan.
- Bah, K. (2015). *L'expérience ivoirienne en matière de promotion de l'éducation des filles en Côte d'Ivoire*. Communication au Colloque : « Scolarisation des filles : pour avancer lever les obstacles dans le monde et même en France ». Octobre 2015 à Lyon (France)

- Bamba, S. (1996). *Les femmes rurales et la participation à l'éducation non formelle en Côte d'Ivoire*. Thèse de doctorat. Montréal : Université de Montréal.
- CIADFOR (1993). *Diversification des activités génératrices de revenus ouvertes aux femmes ouest-africaines, cas de la Côte d'Ivoire*. Abidjan : CIADFOR.
- CIRES (2013) « Le marché du travail : renforcer les liens entre l'éducation et le monde du travail Éducation et insertion des femmes sur le marché du travail à Abidjan ». CIRES Côte d'Ivoire. Dans « *Cahiers de recherche du FAWE (Forum for African Women Educationalists)* » Vol. 3, p.24-25.
- COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC (CCQ) (2015). *Agir pour une mixité réelle en chantier : une responsabilité partagée. Programme d'accès à l'égalité des femmes dans l'industrie de la construction 2015-2024* ». 30 pages.
- Delors, J. (1996). *L'éducation, un trésor est caché dedans. Rapport de la commission internationale sur l'éducation pour le 21^e siècle*. Éditions Unesco.
- Direction des Institutions de Formation et d'Éducation Féminine (DIFEF) (2011). *Gestion des Institutions de Formation et d'Éducation Féminine (IFEFF), structures de base du ministère pour l'encadrement des populations féminines en général*. Ministère de la Promotion de la Femme de la Famille, et de la Protection de l'Enfant. Gouvernement de Côte d'Ivoire
- Gouvernement de Côte d'Ivoire (2015). *Examen national 2015 de l'Éducation pour tous. Rapport-bilan de mise en œuvre de L'EPT en Côte d'Ivoire 2000/2014*. Ministère de l'Éducation nationale et de l'enseignement technique.
- Gouvernement de Côte d'Ivoire (2014). *La mise en œuvre du programme d'action de Beijing vingt ans après*. Rapport de la Côte d'Ivoire, Ministère de la solidarité, de la famille, de la femme et de l'enfant.
- Haïfa, M.L. et Mbrouka, B. (2015). Contribution de l'éducation à la croissance économique dans les pays de l'OCDE : une analyse par les panels dynamiques. *International Journal of Innovation and Scientific Research*, 15(1), 150-160
- Kaufman, R.A. (1979). *Needs Assessment: Concept and Application*. Englewood Cliffs, NJ : Educational technology publication.
- Kouakou, N. et Kablan, F. B. (2015). Analyse des déterminants de la performance scolaire des établissements du secondaire public au baccalauréat - session 105 : cas de la Côte-d'Ivoire. *Revue Universitaire des sciences de l'éducation - ASSEMPE*, 5, 98-113.
- Kouassi, K. (1996). *Importance des institutions d'éducation féminine dans la promotion socio-économique des filles déscolarisées en Côte-d'Ivoire*. Mémoire de maîtrise. Abidjan : Université d'Abidjan.
- Lapointe, J.J. (1992). *La conduite d'une étude de besoins en éducation et en formation : une approche systémique*. Québec : Presse de l'Université du Québec.
- Lê Thanh, K. (1971). *L'enseignement en Afrique tropicale*. Édition Presse Universitaires de France. Collection Tiers Monde. 463 pages
- M'Badialla-Cissé. (1996). Éducation des adultes en Côte d'Ivoire. *International Review of Education*, 42, 41-58.
- Rocare (2006). *La contribution de l'éducation non formelle à la prévention du VIH/SIDA Étude de cas et inventaire des ONG*. Réseau Ouest et Centre Africain de Recherche en Education. Coordination Nationale Côte-d'Ivoire.
- Solar, C. (1992). *Du silence à la parole, les femmes en quête d'une éducation*. In Mura, Roberta, Critique féministe des disciplines (vol. 4, cahier 51, p. 25-44). Université Laval, Groupe de recherche multidisciplinaire.

- Tchimou D. M. (2008) « Appropriations de la décentralisation et régulation des systèmes éducatifs en Afrique subsaharienne : une analyse comparée des cas du Bénin et du Sénégal ». *Revue de la Société canadienne d'éducation comparée et internationale*, volume 37, 2, p. 18-36
- Tchimou, D. M. (2000). *Les besoins de formation en vue d'une insertion professionnelle des auditrices des Institutions de Formation et d'Éducation Féminine (IFEFF) de Côte d'Ivoire*. Mémoire de Maîtrise ès arts (M.A) en sciences de l'éducation. Université de Montréal.
- Unesco (1995). *Stratégies éducatives pour les années 90 : Orientations et réalisations*. Rapport sur l'état de l'éducation en Afrique.
- Wismer, S. et Lior, K. (1994). *Répondre aux besoins des femmes en matière de formation : études de cas*. Rapport de la phase 2 pour le groupe de travail conjoint fédéral-provincial des hauts fonctionnaires de la condition féminine et du marché du travail en matière d'Éducation et de Formation. Gouvernement du Québec